**Compte-rendu du conseil d’école n°3 du Mardi 19 juin 2018 de 18h30 à 20h30**

**Ecole élémentaire Victor Hugo**

**Personnes présentes**

**Les enseignants** : Mmes Bouvier (directrice), Lenoir, Fouquet, Tournadre, Arrillaga, Mariani, Denis, Chassagne, Peigné, Poumellec, Renaud - enseignante spécialisée du RASED, Vazzoler, Villanueva - M Amzaleg, M Prost

**La représentante de la mairie** : Mme De Marcillac, Maire-Adjoint en charge de l’Education et de la restauration

Mr le Maire

**La déléguée départementale de l’Education Nationale** : Mme Tachot

**Les représentants de parents d’élèves** : Mmes Thomas, Guicheney, Lesobre, Mr Ravetier (PEEP)

Mmes Nadot, Quentel, Tesson, Replumard, Fedane, Trompeuse, Deseez, Yagoubian, Schwing, Deseez, Trompeuse (FCPE)

**Personnes excusées** : Madame l’Inspectrice de l’Education Nationale

Madame Champigneulle, enseignante

Madame André, enseignante

La séance débute à 18h30 selon l’ordre du jour établi.

**1/ Incident survenu au niveau de la toiture du réfectoire**

Suite à l’incident survenu au niveau du réfectoire, Mr le Maire a diligenté une société spécialisée dans l’évaluation de la structure (Qualiservice) pour effectuer un diagnostic de l’école. Le rapport définitif a été remis ce matin (cf en pièce jointe). Il a été constaté un certains nombre de points à la fois sur la structure restée en l’état et la structure qui s’est effondrée. Une intervention avait été faite en décembre 2017 par la Société Accessibilité qui avait effectué le contrôle des bâtiments ainsi que le nettoyage des gouttières.

Les conclusions des experts d’assurances sont en attente. Ils nous seront remis dès réception.

Au niveau de la structure de l’école (hors structure du réfectoire) : le cabinet d’experts confirme que l’école peut continuer à accueillir les enfants en toute sécurité. A titre d’information, lors d’un événement tel que celui la, la directrice doit informer en priorité Mr le Maire et l’Inspectrice de l’éducation nationale. La décision de fermer l’école revient au Maire et à l’Inspectrice de l’Education Nationale.

Un architecte a été mandaté pour voir comment reconstruire le bâtiment dans les meilleures conditions. Les travaux seront engagés dans les meilleurs délais. Cependant, il n’y a pas de garantie aujourd’hui que le réfectoire soit opérationnel pour début septembre. Il est plus envisageable que les travaux soient finis pour le 05 Janvier 2019.

Il est aussi prévu que des travaux soient effectués début 2019 (voir éventuellement dès cet été) sur le couronnement (corniche toiture) du bâtiment. Tous les bâtiments scolaires, périscolaires, crèches…de la ville de Chatou vont être contrôlés durant les prochains mois.

Pendant le temps des travaux, plusieurs solutions sont envisageables : l’utilisation d’une structure municipale avec une liaison chaude ou la mise à disposition dans la cour d’algeco de restauration. Pour l’instant aucune décision n’a été prise.

Depuis le jeudi 21 Juin, un service de restauration a été mis en place au gymnase Paul Bert avec une liaison chaude. L’équipe extrascolaire a aussi été renforcée sur le temps du midi pour aider au bon déroulement du temps du repas.

**2/Sécurité et équipement**

* **Présentation du plan numérique « Plan Ecoles Numériques »**

Aujourd’hui, la Mairie octroie 1 VNI par école par an. Le besoin d’équipement et d’éducation numérique est de plus en plus pressant. La Mairie souhaite donner un coup d’accélérateur.

Un plan numérique est mis en place dans les écoles de Chatou sur les 3 prochaines années. Il prévoit 4 volets d'investissement les  infrastructures, les équipements, les contenus et accompagnement, découverte et tests pour valider (tester des tablettes, des robots …). Mr Gérard (référent numérique éducation nationale) est le responsable projet numérique à la DSI. Il a déterminé les besoins au niveau des écoles.

* Volet "infrastructures" : raccorder les écoles à la fibre optique pour permettre un usage d’Internet en Très Haut Débit en déployant le réseau WIFI. Ce dernier est indispensable pour faciliter la mobilité des équipements informatiques (PC ou tablettes) à l'intérieur des salles de classe et dans l'ensemble de l'établissement. Le raccordement est prévu à la rentrée 2018.
* Volet "Equipement" : VNI, tablettes, PC portables ….

Aspect collaboratif : des ateliers collaboratifs avec les fédérations de parents d’élèves & Mairie sont organisés fin Juin (élémentaires : jeudi 28 Juin)

2 VNI supplémentaires vont être installés à l’école : classe 13 (CM2 M.Amzaleg) et salle 16 (salle polyvalente). Les enseignants soulignent l’importance d’équiper les vitres de stores opaques car l’utilisation du VNI est peu lisible en cas de grande luminosité et de soleil. L’installation des stores opaques est demandée dans les classes 13, 15, 14, 5, 10 et 16

La municipalité travaille en concertation avec l'Inspectrice de l'Education Nationale et les directeurs d'écoles, auxquels sont associés les référents numériques des écoles et de la circonscription, qui accompagnent la réflexion autour de ce déploiement.

* **Travaux : prévisions et demandes**
* Sonnerie de l’école : la sonnerie est stridente et dure longtemps (1 minute). L’équipe souhaite la remplacer par une mélodie plus agréable (comme nous l’entendons à Paul Bert)

Pour améliorer les temps de récréation à partir de septembre 2018, deux services de récréation vont être mis en place le matin et l’après-midi : une sonnerie de regroupement serait plus agréable.

Après un échange par mail pour envisager l’étude de notre demande, Mme De Marcillac demandera un chiffrage auprès des services techniques et ne peut s’engager sur les délais.

* Installation VPI**:** l’équipement se poursuit dans la classe de Monsieur Amzaleg et salle 16

Travaux demandés :

* Réfection de la salle 16
* changement de la poignée de la porte d’entrée qui vient d’être cassée
* changement d’une prise de la salle de classe de Mr Prost (salle 12) inutilisable suite aux travaux effectués sur les plafonds
* une DI est à faire pour installer un interrupteur côté salle des maitres dans la salle de classe (salle 01) de Mme Peigné (ferme la porte de la salle des maitres qui donne sur la cour) et une prise.

**Vie scolaire**

**1/ Rentrée scolaire 2018-2019 : effectifs prévisionnels**

**● Effectifs**

La mise à jour des effectifs compte 326 élèves + 12 élèves en dispositif ULIS.

Les effectifs sont en baisse : 2018/2019 : total actuel 338 élèves ; 2017/2018 : total : 348 élèves

Le nombre d’arrivées ne compensent pas encore le nombre de départs. Durant les vacances d’été, des inscriptions ont toujours lieu. Il n’y a pas de fermeture de classe envisagée pour l’instant (seuil de fermeture à 324 enfants).

L’Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : La coordinatrice du dispositif est une enseignante spécialisée, chargée de l’organisation et de l’adaptation de l’enseignement. Elle organise le travail des élèves en situation de handicap dont elle a la responsabilité conformément à une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques permettant la mise en œuvre de leur Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) ,en lien avec l'enseignant référent et avec les enseignants des classes de l'école.

Les élèves qui bénéficient d'une affectation en ULIS sont inscrits dans une classe de référence, correspondant approximativement à leur classe d'âge,

Les objectifs d'apprentissages envisagés pour les élèves de l'ULIS requièrent des modalités adaptées nécessitant des temps de regroupement dans une salle de classe réservée à cet usage.

**● Structure de l’école**

La structure de l’école n’est pas encore arrêtée : elle dépendra du nombre d’enfants par niveau et des derniers inscrits pendant les vacances d’été.

Au niveau des enseignants, Mmes Fouquet, Denis, Kérangueven et M.Dulot quittent l’école. Mme Renaud part en retraite.

**● Calendrier**

La rentrée des élèves aura lieu le Lundi 3 septembre 2018, à 8h30.

**● Parrainage CM2/CP**

Les premiers contacts entre les futurs élèves de CP et les futurs élèves de CM2 a eu lieu lors de la visite de l’école le Vendredi 22 juin. Accompagnés de la directrice, les futurs élèves de CM2 ont fait découvrir les différents espaces de l’école et ont commenté des aspects de la vie quotidienne.

Ce parrainage se mettra en place jusqu’aux vacances d’automne 2018 sur les temps de récréations et sur les temps de cantine (lien à assurer avec le responsable du temps périscolaire)

**2/ Rythmes scolaires et activités périscolaires**

Monsieur le Directeur Académique a validé la proposition du conseil municipal concernant la semaine scolaire de quatre jours.

Les horaires des temps scolaires seront : 8h30-11h45 / 13h45-16h30.

La municipalité a souhaité prendre en compte les besoins exprimés par les familles et l’expertise des professionnels de l’animation. Pour une meilleure prise en charge des enfants, il a été acté :

* le renforcement de l’encadrement sur le temps de la pause méridienne : 1 animateur en plus
* le renforcement des taux d’encadrement des études surveillées avec le passage de 1 animateur pour 20 au lieu de 1 pour 27
* l’allongement de 15 mn du temps périscolaire du soir avec possibilité de récupérer les enfants allant à l’étude entre 18h15 et 18h30. Le temps périscolaire du soir sera organisé comme suit :
  + 16h30 – 17h : temps du gouter
  + 17h – 18h : temps d’étude
  + 18h – 18h30 : temps de loisirs avec jeux/repos…

Les parents pourront venir chercher leur(s) enfant(s) à partir de 18h.

L’étude sera assurée par des enseignants volontaires et/ou par le coordinateur + animateur(s) diplômé(s).

Les enseignants finiront à 18h15, l’animateur à 18h30. L’animateur sera la pour assurer le temps de 16h30 à 17h et de 18h à 18h30.

Kevin LePuil reste le coordinateur de l’école Victor Hugo pour la rentrée 2018.

**3/ Présentation du Réseau d’Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)**

Le dispositif pour les treize écoles de Chatou comprend :

● deux enseignants maître E : *Le maître E* apporte une aide pédagogique, en améliorant la capacité de l’élève à dépasser les difficultés qu’il éprouve dans ses apprentissages et à maîtriser les techniques et les méthodes de travail. Il propose une aide spécialisée avec des petits groupes d’enfants.

● Un enseignant maître G : *Le Maître G* apporte une aide rééducative, en agissant sur le « devenir élève » et en aidant l’enfant à se structurer et à trouver des repères.

● une psychologue scolaire (Mme Mével) : *La psychologue scolaire* analyse la demande grâce à des outils et des techniques spécifiques et envisage des solutions aux problèmes posés avec les enseignants, les parents et les enfants. Elle participe à l’orientation et à l’intégration scolaire.

Mme Mevel peut être contactée directement par les parents qui voudraient des conseils concernant leur enfant scolarisé ou qui envisageraient la mise en place d’un bilan ou d’un suivi : 01-34-80-49-84.

Bilan :

Mme Renaud a pris en charge 24 élèves de l’école en remédiation ou en co-intervention dans la classe et a réalisé 7 bilans, à la demande des enseignants.

Mme Mevel est intervenue pour …… élèves.

L’équipe enseignante souligne l’action très positive du RASED.

Pour pallier la difficulté scolaire, l’Education Nationale met également en place des Stages de Réussite pendant les vacances de printemps et d’été, pris en charge par des enseignants volontaires. Seuls des élèves de CM2 en bénéficient cette année scolaire. Ils ont été sélectionnés par les enseignants Ce dispositif favorise un enseignement individualisé, en petits groupes de 5-6 enfants par enseignant. Les élèves doivent être assidus à raison de trois heures par matinée.

**4/ Projet d’école : Actions pédagogiques du dernier trimestre**

■ Prix littéraire « Les Incorruptibles » : Ce projet citoyen a engagé les élèves à lire des titres sélectionnés et à participer à un vote national. Il sera reconduit en 2018-2019.

■ Ecole et Cinéma : visionnage tout au long de l’année de trois films adaptés à l’âge des enfants, au cinéma du Vésinet.

■ Animations au Conservatoire de la ville

■ Animations à la Médiathèque de la ville

, Les enseignants remercient vivement le conservatoire et la médiathèque de Chatou et la Maison Fournaise pour la qualité des ateliers proposés aux élèves.

■ Rallye mathématiques coopératif Les Eurékades

■ Marathon orthographique : chaque participant est récompensé par un diplôme.

■ Concours mathématique Koala et Kangourou :

■ Chorale de l’école :

■ **ULIS et CE2 :** Un regard, un bonjour, un sourire

Des fleurs de « bonjour » ont été fabriquées et installées à la sortie de l’école par les élèves de la classe Ulis et CE2 afin d’inciter les personnes à dire « bonjour ».

■ **CE2 Mme Mariani, ULIS, CM2 M. Amzaleg :** Chorale

■ **CE2 - Mmes André, Fouquet, Champigneulle** : Parcours d’Education Artistique et Culturelle

Projet citoyen autour du théâtre, en partenariat avec le centre culturel Jean Vilar de Marly-le-Roi et

*Le projet s’est articulé autour de trois axes :*

* *des rencontres d’artistes et d’oeuvres*
* *la pratique artistique avec le concours de Béatrice Bergeot, comédienne qui a animé 9 ateliers d’expression théatrale.*
* *l’acquisition de compétences transversales dans le domaine de l’expression orale (émotions, sentiments, avis critique) et écrites*

*Enfants et parents ont assisté à trois représentations théâtrales :*

*→ « 35 kg d’espoir » associant un atelier artistique animé par Karl Allac, comédien et directeur du théâtre de Conflans Ste Honorine*

*→ « 1 air de violon » associant un atelier de découvertes d’instruments à corde au Conservatoire de Chatou*

*→ « Le mystère de l’or brun »*

Ce projet Théâtre et pratiques artistiques a été subventionné par :

* *l’Académie de Versailles* au niveau des ateliers d’expression artistique dans le cadre de classes PEAC, ateliers qui ont abouti par la représentation aux familles, le 13 juin, lendemain de la tempête (merci à la mairie), d’une adaptation du roman “Journal d’un chat assassin” de Anne Fine par les 47 élèves coachés par Béatrice Bergeot
* *les petits Victoriens* (merci à eux aussi) pour les 47 places des élèves du spectacle “Un air, 2 violons” le 16 mai au CCJV de Marly (co production des JMF qui ont aussi animé notre rentrée en musique
* *l’OCCE Victor Hugo (*merci aux parents*)* pour les placesdes 47 élèves du spectacle créé par Béatrice Bergeot “Le mystère de l’or brun” qui sera présenté le 3 juillet salle Catinat à Chatou en avant première aux élèves de CE2 et CM1 de l’école Victor Hugo

Les enseignantes remercient l’équipe du théâtre, la municipalité, l’association Les P’tits Victoriens, les parents, le conservatoire de Chatou, la médiathèque et la Maison Fournaise pour la qualité des ateliers proposés aux élèves.

■ **CM2**

→ **Projet Puy du Fou**

Le séjour de 2 jours au Puy du Fou s’est très bien passé. Le temps était correct. Les enfants ont beaucoup apprécié. Aucun souci avec le transport et l’hébergement. L’équipe enseignante remercie la Mairie, les parents & les P’tits Victoriens pour leur contribution à ce projet.

→ **liaison CM1/CM2/6°**: en concertation avec les professeurs du collège Paul Bert : allemand, semaine de la Science, tournois de jeux collectifs (rugby, ultimate)

→ domaine historique : M et Mme Halbert ont apporté leur témoignage « Etre enfant caché pendant la guerre » pour les collégiens des classes de 3° et pour les élèves de CM2

Mme de Marcillac souhaite proposer une coopération avec les enseignants de CM2 pour les commémorations de l’armistice de 1918.

→ Rédaction d’un journal avec les élèves du collège, disponible sur le site du collège

**Classes de CP et CE1 : Projet Cirque**

1 journée au cirque s’est organisée en début d’année, de même qu’un spécialiste du cirque est venu 2 semaines distinctes pour apprendre à manipuler, etc…

Le spectacle proposé en fin d’année s’est très bien déroulé.

**CP/CE1 Mme Poumellec  et CE1 Mme Arrillaga : Classe découverte**

2 classes sont parties en classe découverte du 14 au 18 Mai, avec l’organisme AVLF. Le bilan est très positif (accueil, logement, activités adaptés selon l’âge des enfants). Le programme proposé par l’organisme AVLF était diversifié sur le plan pédagogique et ludique. L’encadrement était de qualité. Le chapiteau étant à proximité du lieu d’hébergement, les enfants ont pu faire beaucoup d’activités. Très bon séjour.

L’équipe enseignante remercie la Maire, l’OCCE, les parents ainsi que les P’tits Victoriens

Un projet classe découverte est encore prévu l’année prochaine. Les enseignants demandent à la Mairie la possibilité de faire partir une 3e classe en classe découverte. Malheureusement, d’autres écoles ont aussi fait des demandes et la Mairie ne peut répondre positivement pour cette 3e classe.

Financement des projets :

* Mairie de Chatou :

→ Subvention de 1200 euros « Projets pédagogiques exceptionnels » (Puy du Fou)

→ Budget « Prestations culturelles » : 6861 euros pour l’année civile 2018 (soit 19,80 euros par élève)

* Coopérative de l’école (OCCE 78) : participation volontaire des familles
* Association *Les P’tits Victoriens :* Les P’tits Victoriens ont proposé d’allouer une somme par classe
* OCCE 78 : subvention de 800 euros  « Aide aux projets coopératifs » pour le projet Cirque

5/ **Coopérative scolaire : bilan trimestriel**

Le solde de la coopérative de l’école s’élève à ce jour à 1547,90 euros.

**Les P’tits Victoriens** sont remerciés pour leur contribution aux différents projets de classe, pour l'achat de la tablette Samsung qui a déjà été bien utilisée pour la classe transplantée des CE1, pour filmer la chorale du 9 juin et le spectacle « Le chat assassin » le 13 juin.

**Remerciements**

Tous les intervenants qui ont contribué à la qualité des projets menés sont remerciés (Médiathèque, Conservatoire, service technique, piscine, intervenant en EPS, police municipale)

6/ La kermesse aura lieu le vendredi 29 juin de 19h à 22h00 sur le thème des arts festifs.

La séance s’est levée à 20h30 autour d’un verre de l’amitié.